



rester-raisonnable.ch

l'innovation plutôt que l'activisme

Communiqué de presse du 9 octobre 2020

Référendum contre la loi sur le CO₂

La nouvelle loi sur le CO₂ est coûteuse et inefficace. Elle entraîne plus de bureaucratie, plus d'interdictions, plus de règlements, plus de nouvelles taxes et de redevances. Même sans nouvelle loi sur le CO₂, la Suisse est déjà exemplaire. Pour toutes ces raisons, un comité économique regroupant des associations de très nombreuses branches a lancé aujourd'hui un référendum.

La nouvelle loi sur le CO₂ s'immisce dans la politique énergétique suisse d'une manière telle que le peuple suisse doit avoir le dernier mot. Le comité économique contre la loi sur le CO₂, constitué de représentants de la branche automobile, des transports, de la branche aéronautique, du bâtiment et de la branche pétrolière, veut que le peuple suisse puisse se prononcer, raison pour laquelle il a lancé le référendum contre la nouvelle loi sur le CO₂.

Coûts élevés pour la population et l'économie

La nouvelle loi sur le CO₂ augmentera le prix de l'essence et du diesel de 12 centimes par litre, TVA et effets indirects non compris. La taxe sur le mazout et le gaz sera plus que doublée. Enfin, une nouvelle taxe de quelque 120 francs sera introduite sur les billets d'avion. Toutes ces mesures représentent une charge énorme pour la population et l'économie : pour une famille de quatre personnes, cela peut rapidement représenter des coûts supplémentaires de plus de 1 000 francs par an, en pleine crise économique.

Interdiction des chauffages au mazout et au gaz

Avec la nouvelle loi sur le CO₂, il sera pratiquement interdit d'installer de nouveaux chauffages au mazout et au gaz. Des systèmes de chauffage renouvelables, tels que des pompes à chaleur, seront imposés aux propriétaires, que ces systèmes soient judicieux ou non au plan technique ou écologique.

Aucune influence notable sur le climat

La Suisse n'est responsable que d'un millième des émissions mondiales de CO₂. Même si nous réduisons nos émissions de CO₂ à zéro du jour au lendemain, cela n'aurait aucun impact sur le climat mondial. La loi sur le CO₂ est inefficace.

Aujourd'hui déjà, la Suisse est exemplaire

Au cours de ces 10 dernières années, la population suisse a réduit ses émissions de CO₂ d'environ 20 % par habitant. Cette évolution réjouissante aboutira, d'ici 2030, à une réduction des émissions de CO₂ par habitant à un niveau correspondant à moins de la moitié des émissions par habitant en 1990. Les chiffres le révèlent : Notre pays est sur la bonne voie

Comité économique « Non à la loi sur le CO₂ » | Case postale | 8702 Zollikon

en matière de politique climatique. Une loi sur le CO₂ comportant un grand nombre d'interdictions et de nouvelles taxes est superflue.

Une « usine à gaz » bureaucratique...

Le Parlement a complètement surchargé la loi sur le CO₂. Certains articles sont rédigés de manière si complexe que même les experts ne les comprennent pas. Les nouvelles taxes sur l'essence, le mazout et les billets d'avion doivent être versées dans un « fonds pour le climat », qu'une parlementaire romande - qui soutient pourtant la nouvelle loi - a qualifié d'« usine à gaz ».

... au détriment d'infrastructures de transport de première importance

Par ailleurs, le « fonds pour le climat » sera alimenté par une partie des ressources qui alimentent le fonds FORTA pour les routes nationales et le trafic d'agglomération, au détriment donc d'infrastructures de transport de première importance pour la population.

La loi sur le CO₂ est injuste

Tout le monde ne sera pas touché de la même manière par les mesures fixées dans la nouvelle loi sur le CO₂ : Les familles, les pendulaires ainsi que la population rurale et montagnarde souffriront plus des nouvelles taxes que les usagers des transports publics ou les habitants des centres-villes. Les entreprises industrielles et artisanales, comme par exemple les boulangeries, qui sont des grandes consommatrices d'énergie, devront payer plus que les banques ou les agences de publicité. C'est injuste.

L'innovation est la clé d'un climat propre

La voie vers la neutralité climatique souhaitée passe par la recherche, l'innovation et des systèmes d'incitation durables, non par des interdictions, des réglementations et de nouvelles taxes. Ce qu'il faut, ce sont des mesures qui s'inscrivent dans la durée, pas une politique fondée sur des symboles activistes.

Pour toutes les raisons susmentionnées, notre comité économique rejette la nouvelle loi sur le CO₂. Dans ce vif débat sur le climat qui tient notre pays en haleine depuis bientôt deux ans, il faut rester raisonnable et garder son sang-froid.

La collecte de signatures pour le référendum correspondant a commencé aujourd'hui, vendredi 9 octobre 2020.

Vous trouverez toutes les informations à ce sujet sur www.rester-raisonnable.ch. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès des contacts mentionnés ci-dessous.

Contacts

Avenergy Suisse

Dr. Roland Bilang
Directeur
044 218 50 10
bilang@avenergy.ch



Swissoil

Ueli Bamert
Directeur
079 129 63 10
bamert@swissoil.ch



Automobile Club de Suisse ACS

Thomas Hurter
Président central
079 634 51 79
thomas.hurter@acs.ch



Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA)

Olivia Solari, Responsable droit et politique, 031 307 15 43
olivia.solari@agvs-upsa.ch



auto-suisse

Association importateurs suisses d'automobiles
Andreas Burgener, directeur
079 474 21 04
andreas.burgener@auto.swiss



Centre Patronal

Patrick Eperon
Délégué communication et campagnes politiques
079 331 19 87
peperon@centrepatronal.ch



CITEC Suisse

Daniel Schärer
Directeur
062 296 47 66 /
079 655 56 55
info@citec-suisse.ch



Ramoneur Suisse

Paul Grässli, président
079 300 96 30
Marcello Zandonà, directeur
062 834 76 50
zandona@kaminfeger.ch



Association suisse des transports routiers ASTAG

Dr. André Kirchhofer, vice-directeur
031 370 85 85
a.kirchhofer@astag.ch



Association Suisse du commerce automobile indépendant VFAS

Stephan Jäggi, directeur
056 619 71 32
stephan.jaeggi@vfas.ch



Association suisse des aérodromes ASA

Jorge V. Pardo, directeur
044 392 21 50
j.pardo@aerodromes.ch

